

les Amis du Mez 45680 - Dordives

Château de Mez-Le-Maréchal

Dordives (Loiret)

Rapport archéologique de prospection thématique 2019

Axe 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

Sous la direction de Michel PIECHACZYK

Par

Virginie BEMER
Xavier BIGNON
Monique COCHIN
Sylviane DELPECH
Francine GEMTON
Philippe LEFEUVRE
Nadine PARSIGNEAU
Martine PIECHACZYK
Michel PIECHACZYK
Florian RENUCCI
Georgia ROESCH

Première partie Données administratives, techniques et scientifiques

Les Amis du MEZ Siège social : 25 Place Mirabeau 45210 Le Bignon-Mirabeau

Décembre 2019





« L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal¹.

¹Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».



Édition: Les Amis du Mez 25 Place Mirabeau 45210 Le Bignon-Mirabeau

Dépôt légal : Décembre 2019



PREMIÈRE PARTIE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

1 - FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation:

Région : Centre – Val de Loire

Département : Loiret Commune : Dordives

Lieu-dit/adresse : Route de Bransles /

Château de Mez-Le-Maréchal

Code INSEE de la commune : 45127

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence (RGF93CC48/Lambert93) :

Ax: 1684560 Ay: 7216730

Z: 76,57 m NGF (centre château)

Références cadastrales :

Commune: Dordives

Année: 2017

Section: ZM, Feuille 000ZM01

Parcelles: 63, 64, 65, 66, 68, 77, 78, 82, 8

3, 93, 95, 97

Statut du terrain au regard des législations

sur l'environnement:

Néant.

Statut du monument :

Inscrit aux monuments historiques en 1940, Base Mérimée, Ministère de la Culture, notice n°00098766

Propriétaire du terrain :

Florian RENUCCI

Nature et références de l'opération

Nature de l'opération :

Prospection thématique

 $(Axe\ 11 - Les\ constructions\ élitaires,\ fortifiées\ ou\ non,\ du\ début\ du\ haut\ Moyen\ Âge\ à la\ période$

moderne)

Numéro de dossier : OA 0612318

Numéro de l'arrêté de prescription : n° 19/0185 en date du 23/3/2019

Opérateur d'archéologie :

Les Amis du Mez 25 Place Mirabeau

45210 – Le Bignon-Mirabeau

Responsable scientifique de l'opération :

Michel PIECHACZYK

Organisme de rattachement :

Les Amis du Mez

(Association de recherche archéologique)

Dates d'intervention sur le terrain :

Fouille et post-fouille : 1/1/2019 au

31/12/2019

2 - MOTS-CLEFS

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
□Paléolithique □Inférieur □Moyen □Supérieur □Mésolithique □Épipaléolithique	☐Édifice public ☐Édifice religieux ■Édifice militaire ☐Bâtiment ☐Structure funéraire ☐Voirie ☐Hydraulique ☐Habitat rural	□Industrie lithique □Industrie osseuse □Céramique □Restes Végétaux □Faune □Flore □Objet métallique □Arme □Outil □Parure □Habillement □Trésor □Monnaie □Verre □Mosaïque □Peinture □Sculpture □Sarcophage en plâtre □Inscription
☐ Ancien ☐ Moyen ☐ Récent ☐ Protohistoire	□Villa □Bâtiment agricole □Structure agraire □Urbanisme	
□Âge du Bronze □Ancien □Moyen □Récent □Âge du Fer □Hallstatt □La Tène □Antiquité romaine (gallo-romain) □République romaine □Empire romain □Haut-Empire □Bas-Empire □Époque médiévale □haut Moyen Âge ■Moyen Âge ■bas Moyen Âge ■bas Moyen Âge ■Temps modernes □Époque contemporaine □Ère industrielle	☐ Maison ☐ Structure urbaine ☐ Foyer ☐ Fosse ☐ Fossé ☐ Grotte ☐ Abri ☐ Mégalithe ☐ Artisanat ☐ Argile: atelier ☐ Atelier ☐ Four à chaux ☐ Sépulture ☐ Incinération ☐ Cave ☐ Latrine	
		■ Autres Études annexes
		☐ Géoarchéologie ☐ Céramologie ☐ Géologie ☐ Datation ☐ Anthropologie ☐ Botanique
	□St. indéterminée	□Zoologie □Malacologie □Palynologie □Tracéologie □An. de céramique □An. de métaux □Micromorphologie □Numismatique □Conservation □Restauration □Xylologie □Autre

3 - INTERVENANTS

3. 1 - Intervenants administratifs

- Stéphane RÉVILLION : Conservateur régional, Service Régional de l'Archéologie du Centre-Val de Loire, prescription et contrôle scientifique.
- Jocelyne VILPOUX, : Ingénieure d'études, SRA Centre-Val de Loire, prescription et contrôle scientifique.
- Martine PIECHACZYK: Présidente, Les Amis du Mez, montage administratif du projet.
- Florian RENUCCI: Propriétaire, autorisation.

3. 2 - Équipe de recherche

- PIECHACZYK Michel: Responsable scientifique, DAO 2D et 3D, photogrammétrie, SIG, coordination.
- AZELVANDRE Yvette : Relevé de terrain, lapidaire, enregistrement
- AZELVANDRE Christian: Documentation
- BEAUSSIER Marie-Christine : Relevé de terrain.
- BEAUSSIER Pierre-Antoine : Relevé de terrain.
- BEMER Virginie : Relevé de terrain, géologie, SIG.
- BIGNON Xavier : Relevé de terrain, lapidaire, DAO 2D et 3D, bases de données.
- BOUQUET Louis : Relevé de terrain.
- CANILLANO Lorélia : Relevé de terrain.
- COCHIN Monique : Relevé de terrain, enregistrement, recherches historiques, paléographie, logistique.
- DELPECH Sylviane : Relevé de terrain, enregistrement.
- GEMTON Francine : Relevé de terrain, enregistrement, recherches historiques, paléographie, logistique.
- GOIS Corentin: Relevé de terrain.
- GUILLEMAUD Gérald : Relevé de terrain, géologie.
- LEFEUVRE Philippe : Relevé de terrain, lapidaire, DAO 3D, photogrammétrie.
- MAHIEU Anton : Relevé de terrain.
- MAHIEU Maxime : Relevé de terrain.
- MARIN Holmès : Relevé de terrain.
- PARSIGNEAU Nadine : Relevé de terrain, DAO 2D cartographie, documentation archéologique.
- PARSIGNEAU Corentin : Relevé de terrain.
- PARSIGNEAU Amaury : Relevé de terrain.
- PIECHACZYK Martine : Relevé de terrain, géologie, enregistrement, logistique, médiation.
- PIERRE-EMMANUEL Héloïse : Relevé de terrain.
- RALLUT Élyse : Relevé de terrain.
- RALLUT Hugo: Relevé de terrain.
- ROESCH Geogia : Topographie, SIG, Modèle numérique de terrain.
- RENUCCI Florian : Relevé de terrain, expertise lapidaire, recherches historiques, médiation
- SAUTREUIL Magali : Recherches historiques.

3.3 - Financements

- Direction des Affaires culturelles (DRAC), Service régional d'archéologie (SRA) du Centre-Val de Loire.
- Dons et mécénat.

4 - AUTORISATION



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie

DS

ARRÊTÉ D'AUTORISATION DE PROSPECTION THÉMATIQUE N° 19/0185 EN DATE DU 20 MARS 2019

LE PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE – VAL DE LOIRE Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur Officier dans l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine (livre V - archéologie);

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

 ${
m VU}$ l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 18.167 du 9 octobre 2018 portant délégation de signature à M. Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté du 16 octobre 2018 portant subdélégation de signature à M. Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

VU le dossier de demande d'opération de prospection thématique présenté par Michel PIECHACZYK reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 11 décembre 2018, enregistré sous le n° PGR242019000005;

Après avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) du Centre-Nord des 04, 05, 06 et 07 mars 2019 :

<u>ARRÊTE</u>

Article 1er:

Monsieur Michel PIECHACZYK, demeurant Les Amis du Mez – 25, Place Mirabeau – 45210 LE BIGNON MIRABEAU, est autorisé à procéder à une opération de prospection thématique, à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2019;

concernant, en région CENTRE VAL DE LOIRE :

Département : LOIRET Communes : Dordives

Lieu-dit : Château de Mez-Le-Maréchal

Parcelles: ZM 63, 64, 65, 66, 67, 68, 77, 78, 82, 83, 93, 95, 97

Numéro: OA 0612318

Axe - 11: Les constructions élitaires

Organismes de rattachement : Les Amis de Mez - 25, Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU

Article 2: prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération. L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

À la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert :

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - prescriptions particulières à l'opération : NEANT

Article 5 – le directeur régional des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans le, 20 mars 2019

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire,

et par subdélégation, le Conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane RÉVILLION.

DESTINATAIRES : Michel PIECHACZYK

Association Les Amis du Mez Préfecture du Loiret Gendarmerie du Loiret

ARR-AUT-PROSPECTION THEMATIQUE n°19/0185

5 - NOTICE SCIENTIFIQUE 2019

Remarquable monument médiéval composite au sein de son domaine naturel, le château de Mez-Le-Maréchal est implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII^e siècle. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Aucun chercheur n'a pu mener d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant aujourd'hui. Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale (Axe 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne).

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII° siècle, attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII° siècle L'enceinte carrée, du début du XIII° siècle, contemporaine de celle du château du Louvre, est attribuée à Henri Clément maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste. Elle est parfaitement conservée sur tout son périmètre. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'arêtes du deuxième niveau. La totalité des percements d'archères sur les deux niveaux est encore présente.

Les deux tours T5 et T6, encadrant la porte d'entrée P1, ont conservé toute leur hauteur. Si l'appareil extérieur de celles-ci est remarquable par l'homogénéité des moellons de calcaire de Souppes (moyens et petits modules) assisés par séquences horizontales marquant les phases du chantier et le placement des archères, il n'en est pas de même pour le parement côté cour. En effet, celui-ci est formé d'éléments plus petits et de nature variée et locale : calcaire de Souppes, craie, silex et poudingue. Le troisième niveau, disparu, devait être planchéié, couronné de créneaux et coiffé d'une toiture en poivrière.

Tours et courtines reposent sur une fondation talutée formée de gros modules taillés présentant un fruit de huit degrés.

Le volume du deuxième niveau des tours ne fait qu'un avec la chambre de herse desservant aussi l'assommoir. La montée à cet étage sur plancher se fait par un unique escalier en vis situé dans l'épaisseur du mur de la tour T6. La porte d'accès à la vis présente une structure très intriquée à celle-ci. Les vestiges du passage de l'escalier vers le chemin de ronde à l'est (courtine C1) ont disparu. En revanche, dans la tour T5, au niveau 2, la porte d'accès vers le chemin de ronde ouest a été mis au jour durant cette campagne.

La porte centrale est surmontée de deux arcs brisés, finement taillés, séparés par l'assommoir et la rainure de la herse.

La première tranche de relevés des microreliefs, au sud-est du château, permet de constituer une première étape d'un modèle numérique de terrain (MNT) montrant les aménagements des douves, de la contrescarpe et les traces de l'ancien lit de la rivière des Ardouses.

L'étude des blocs lapidaires hors contexte révèle les techniques de taille des XII^e et XIII^e siècles et permet une première approche de l'architecture disparue.

6 - LOCALISATION DU SITE

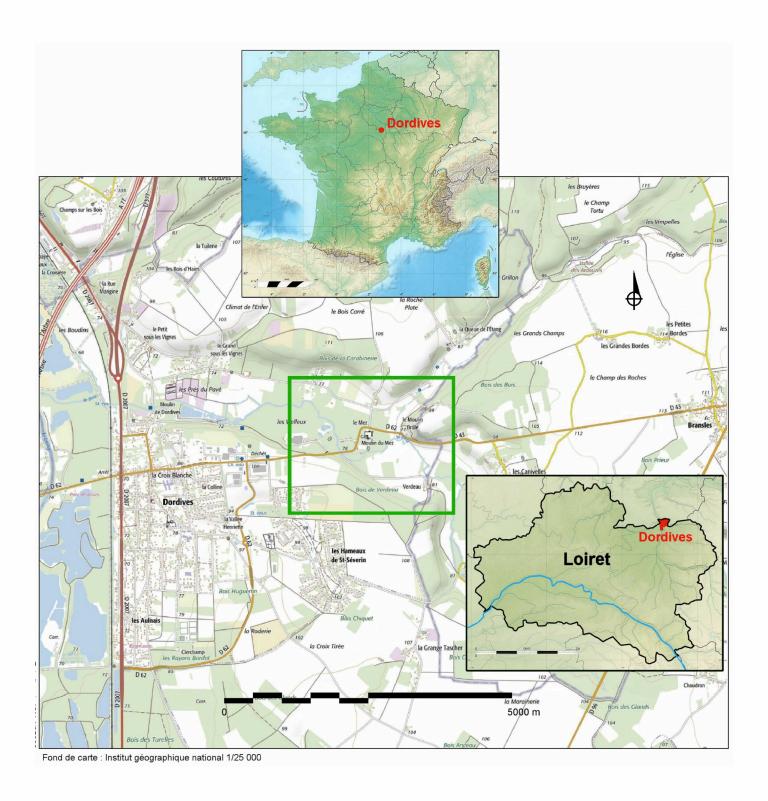


Fig. A 01 - Localisation du château de Mez-Le Maréchal (DAO : Michel Piechaczyk / ADM).

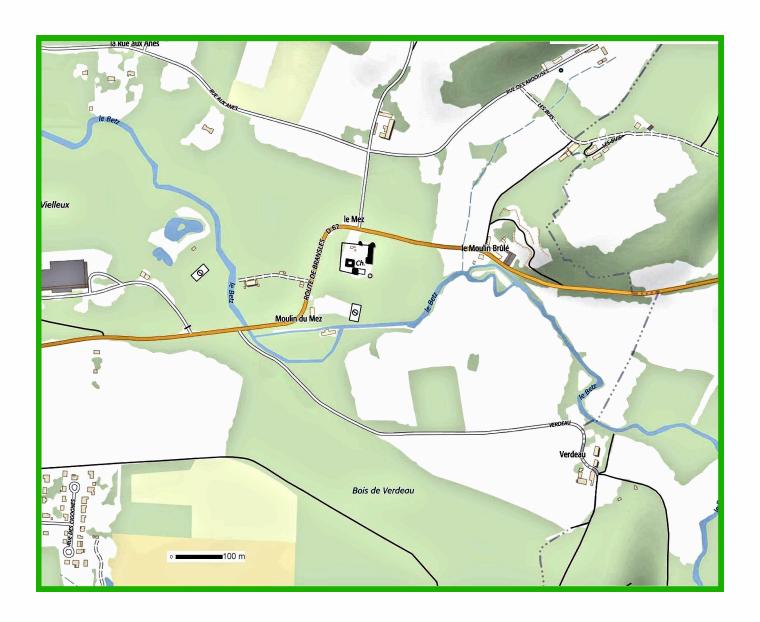


Fig. A 02 - Environnement immédiat du château de Mez-Le Maréchal (Extrait de www.geoportail.com)

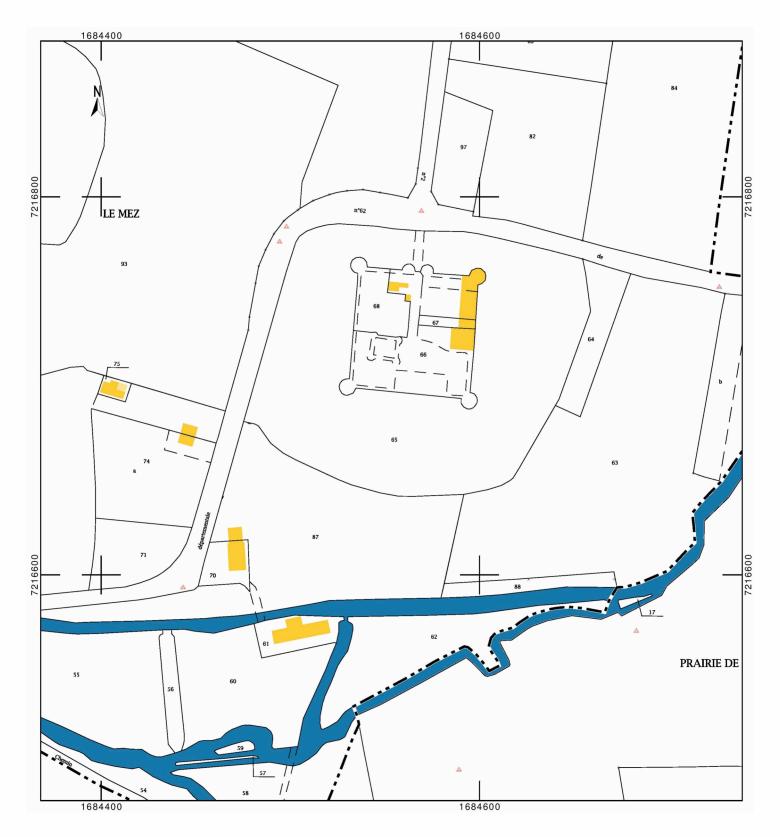


Fig. A 03 - Extrait cadastral, section ZM, feuille 000 ZM 01, échelle d'édition 1/2000, projection RGF93CC48.

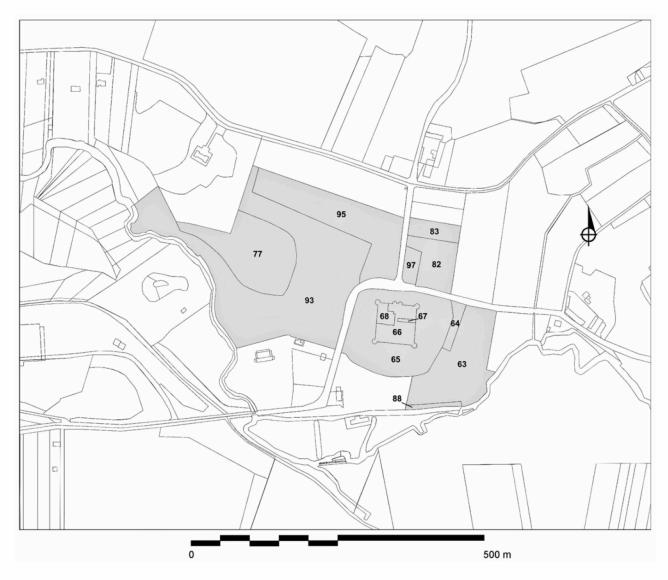


Fig. A 04 - Répartition des numéros des parcelles cadastrales concernées par la prospection thématique (DAO : Xavier Bignon / ADM).